



arnaque a la carte bancaire

Par **tourene**, le **04/08/2011** à **17:10**

Bonjour,

le 19/07/07 dernier sur un site de rencontre (hélas j'ai oublié le nom) je règle 1 € pour pouvoir discuter; le tarif affiché 1€ la journée, le lendemain je règle a nouveau 1€ pour le même motif et quelle ne fut pas ma surprise sur mon relevé bancaire ils m'ont prélevé 2 fois 78€ . l'intitulé est netprod corporation. Avant de régler j'ai regardé et je n'ai rien trouvé qui précisait qu'ils allaient prélever un autre montant que 1€ car si j'avais vu cette clause je ne l'aurais pas accepté. De plus si toutefois cela correspond a un abonnement pourquoi 2 fois. J'ai voulu déposer une plainte mais la gendarmette qui m'as reçu m'as dit de retrouver le nom du site que sans cela ils ne peuvent rien faire, cela me surprends j'aimerais savoir si c'est vrai car eux doivent pouvoir retrouver.

Par avance, merci.

C.Vandooren

Par **pat76**, le **04/08/2011** à **17:28**

Bonjour

Vous n'êtes pas le premier, ni le dernier malheureusement, à vous être fait avoir par cette société. Alors premier conseil allez voir votre banquier pour qu'il n'accepte plus de demande de prélèvement de la part de cette société.

Ensuite, évitez d'aller sur les sites du même genre que celui de netprod corporation, sinon votre compte bancaire va se retrouver dans la zone rouge et c'est votre banquier qui vous prélèvera des frais par la suite.

Par **mimi493**, le **04/08/2011** à **18:30**

Allez voir votre banque en disant que vous n'avez jamais donné l'autorisation pour le prélèvement de cette somme, qu'il doit produire la preuve que vous avez signé la facturette ou fait le code confidentiel

Par **pat76**, le **04/08/2011** à **19:31**

Bonsoir

NETPROD PRODUCTION radiée du RCS de NATERRES depuis le 25 mars 2010.

le siège social était auparavant au
120, rue Jean Jaures
92300 LEVALLOIS PERRET

Le gérant se nomme: Didier RYCKELYNCK.

Ce monsieur est à la tête de deux autres sociétés:

DRIVE NET
176, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

PEEX WEB
333 Cours du 3ème Millénaire
69791 SAINT PRIEST

tous ces renseignements se trouvent sur:

www.societe.com

Si vous désirez en savoir plus sur la personnalité du gérant de NETPROD CORPORATION qui se trouve au Luxembourg, vous allez sur google et vous tapez le prénom et le nom du gérant. Vous verrez qu'il n'en est pas à son coup d'essai.

Par **tourene**, le **05/08/2011** à **20:49**

merci pour vos conseils j'y vais de suite et avec les renseignements que vous m'avez fourni je vais retourner voir les gendarmes j'aurais peut être plus de chance, et je vais également voir a la banque ce que je peux faire.

Par **pat76**, le **06/08/2011** à **13:13**

Bonjour

Voici les coordonnées de Netprod Corporation au Luxembourg.

Le site Unrencontre.com est exploité par :

La société à responsabilité limitée NETPROD CORPORATION SARL
99, route de LONGWY
L-8080 Bertrange
LUXEMBOURG
SARL au capital de 1.010.000 euros

Gérant : Jean-Marie Demeure

Enregistrement :

Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg : B 150642

Autorisation d'établissement : 10003845/0

Répertoire générale des personnes morales : 2009 2220 495

N°TVA : LU23730228

E-mail : contact@unerencontre.com

Pour le cas où vous voudriez vous renseigner sur la société NETPROD CORPORATION, voici les coordonnées du Registre du Commerce et des Sociétés au Luxembourg.

Registre de Commerce et des Sociétés

13 Rue Erasme

L-1468 Luxembourg (Lëtzebuerg)

LUXEMBOURG

Coordonnées GPS

Tél. : 26 42 81

Fax : 26 42 8 555

Appel gratuit

Nous situer

Pour compléter les renseignements:

Société - Qu'est-ce que le Registre de Commerce et des Sociétés ?

Le Registre de Commerce et des Sociétés (RCS) constitue le répertoire officiel de toutes les personnes physiques et morales faisant le commerce, ainsi que d'autres entités visées par la loi du 19 décembre 2002.

Le but du RCS est :

d'assurer l'identification des personnes dont l'immatriculation ou l'inscription est requise par la loi, en en dressant un inventaire permanent, de donner une plus grande sécurité aux transactions, d'informer les tiers.

Le RCS fonctionne sous l'autorité du Ministre de la Justice. La gestion du RCS est confiée par le Ministre de la Justice à un groupement d'intérêt économique comprenant l'Etat, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers.

Le RCS est public et toute personne qui le souhaite peut prendre connaissance des documents déposés et en obtenir une copie, moyennant paiement des frais administratifs.

Il existe un seul RCS sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Les bureaux se situent à Luxembourg-Ville et à Diekirch.

Bureaux et guichets de Luxembourg :

Centre administratif Pierre Werner

Bâtiment F

13, rue Erasme

Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale : Registre de Commerce et des Sociétés, L-2961 Luxembourg

Tél : (+352) 26 428-1 Fax : (+352) 26 42 85 55

Bureaux et guichets de Diekirch :

Palais de Justice

place Guillaume

Adresse postale : Registre de Commerce et des Sociétés, B.P. 20, L-9201 Diekirch

Tél : (+352) 26 80 37 60 Fax : (+352) 26 80 37 61

Le Registre de Commerce et des Sociétés est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Par **pat76**, le **06/08/2011** à **16:29**

Bonjour

Si vous désirez savoir qui se cache derrière NETPROD CORPORATION voici comment faire:

Dans google, vous tapez NETPROD CORPORATION vous allez dans la page 6 et en bas de cette page vous verrez:

www.etat.lu/memorial/memorial/2010/C/Pdf/c0322132.pdf.

Vous cliquez dessus. Plusieurs noms de sociétés vont apparaître avec à côté un numéro. Pour NETPROD CORPORATION c'est le 15426. Vous cliquez dessus. Vous aurez les statuts de la société et le nom du vrai propriétaire de la société. Vous aurez également l'adresse en France de Mr Didier RYCKELINCK.

C'est un complément pour que vous compreniez qui dirige vraiment NETPROD CORPORATION

Exceliance SA

31 Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

Société anonyme au capital de 31.000 euros

Administrateur-unique : XXX

Autorisation gouvernementale n° 118.632

Immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B 83.412

Pour la société WEBWORLD COMPANY, elle a été créée le 12 octobre 2009.

Son administrateur, Mr XXX

Pour en savoir plus dans google vous tapez:

WEBWORLD COMPANY et XX.

vous verrez apparaître sur une ligne: C-N 2145; vous cliquez dessus.

WEBWORLD COMPANY a le numéro 102958, vous cliquez dessus et vous aurez le détail sur société qui est la propriétaire de NETPROD CORPORATION depuis le 31/12/2009.

Bon courage pour la procédure.

Par **chloÃ©**, le **12/04/2012** à **19:21**

Bonjour,

J'aimerais bien savoir comment me faire rembourser, je vien de me faire prélever 107,9€ par netprod corp

Par **pat76**, le **13/04/2012** à **14:55**

Bonjour

Vous aviez signé une autorisation de prélèvement avec cette société?

Si ce n'est pas le cas, vous allez voir votre banquier et vous lui demandez pourquoi il a payé cette demande de prélèvement alors que vous n'avez jamais signé d'autorisation dans ce sens.

Vous lui dites de ne plus accepter aucune demande de prélèvement de qui que ce soit sans avoir eu une autorisation signée de votre main.

Par **phill38**, le **23/04/2012** à **16:25**

bonjour a tous

Eh ben voila un de plus qui vient de ce faire avoir -- eh eh s'est moi
je viens de déposer plainte a la gendarmerie et envoyé les infos a ma banque

on verra la suite

Par **danyaimedeux**, le **20/07/2012** à **11:53**

MMe Mr.

je me suis abonné a un site raconte le 09/01/2012 dont je me souvenais pas la raison soçial de plus n,ayant reçu aucun message de votre part je fus très surpris de votre non manifestation dout l,oubli.

soit un retrait bancaire de 39,00 euros ok le 09/01/20012 comment me me désabonné n,ayant aucun contact sur votre site aucun compte.

certes un retrait le :09/012012.

il se passe ,3 mois retaits :le 06/02/2012 :07/05/20012

:07/03/20012

:06/01/2012

;07/05/20012

:04/07/2012

vosre comportement est un abus de confiance,je pouvais annuler mon premier abonement n,ayant aucun message de votre part il m,était impossible d,arréter ces préléments sur mon compte,je souhaite une réponse sérieuse et honnête car prélément de netprod co bertrange donc ne signifie pas le site rencontre.

j,ai des amies qui se sont inscrites gratuitement,avec un comportement odieux même pas analyser enfin soit chacun son comportement.

mon intervention est de me restituer la somme spoliee ou une partie de celle si.

je ne vous fait aucune menace,mais si pas d,aboutit je me verrais d,agir autrement.

je ne suis pas la Banque de FRANCE a chacun sont du et compréhension.

je vous signale que votre N o de téléphone est caduque,

dans l'attente de vous lire recevez tous mes respects. cordialement.

Par **pat76**, le **20/07/2012 à 13:41**

Bonjour danyaimedeux.

A qui est adressé votre message.

Vous êtes sur un site où des bénévoles répondent aux questions des internautes.

Vous avez les coordonnées du site sur lequel vous vous êtes abonnée au mois de janvier 2012?

Peut être qu'après avoir effectuer des recherches nous pourront vous aider à régler le litige.

Par **john carew**, le **31/07/2012 à 14:49**

Bonjour,

Avant de dire que c'est votre banquier qui est le responsable en ayant accepté le prélèvement, vérifiez vos infos. Sagissant d'un paiement par carte et non d'un prélèvement il n'y a qu'en indiquant votre numéro de carte ainsi que votre pictogramme que le paiement peut se faire. Dès lors le banquier n'a pas la main pour refuser un paiement carte. A ceux qui pensent que c'est tjs la faute de la banque assumez vos bêtises et subissez en les conséquences

Par **danyaimedeux**, le **26/10/2012 à 13:11**

MMe MR.

après avoir lu les appréciations des personnes je ne suis pas surpris car moi même j'ai été spolié sans rappel d'échéance de mon abonnement chose que de d'autres a entendre et vu croyez moi.

se qui me choque votre attitude de comptabilité.

lorsque vous aborer attitude ,j'ai subit trop d'abus de confiance.

prélèvement sur mon compte preuve a l'appui je ne suis pas la Banque de

France:prélèvements sans mon accord et AUCUNE MANIFESTATION de votre part abus de confiance ripoux inadmissible bien sur siège au LUXEMBOURG classique mais pas pour moi.

je vais vous citez les prélèvements bancaire tout en essayant de mettre un terme avec vous car surprise sur mon compte solliciter diverses démarche pour cesser l'exploitation de mes coordonnées bancaire,incrédible,abus de confiance soit difficile légalement pénalement.

je vous énumère les retraits.

le 04/07/2012 39 E

le 07/05/2012 39 E le 06/04/2012 39E

le 07/03/2012 39E

le 09/02/2012 39E

voilà l'historique de vos manoeuvres sans aucun scupules.

a vous d'apprécier les faits.

ayant beaucoup de contacts dont je ne puis accéder voilà encore une faille a votre système portrait je puis consulter et le pourquoi de cela?

je suis près a prendre un a bonement d'un mois sur des bases sérieuses,avec votre contribution,avec cette liste je peux faire appel a mon assurance juridique le montant excédent la base de leurs interventions.

au plaisir de vous lire bonne journée.

avec tous mes respects.merci

Par **pat76**, le **26/10/2012** à **15:24**

Bonjour danyaimedeux

A qui est destiné votre message?

Vous êtes sur un site sur lequel des bénévoles répondent aux questions des internautes?

Par **dibliqui**, le **02/02/2014** à **16:39**

[fluo]bonjour[/fluo]

xxxxxx à Luxembourg, SARL appartenant à xxxxxx et XX, gérant xxxxxx.

Exploite l'enseigne commerciale "xxxxxx"

Site comme son nom l'indique , de rencontre entre adultes.

J'ai souscrit Le 5/9/2012 à une offre d'essai de 24 heures pour 9,90 € . Depuis chaque mois par carte bleue je suis spolié de 39 €, soit à ce jour 17 x 39 € plus 9, 90 €

Je n'ai jamais utilisé ce site après les 24 heures, les conditions générales d'utilisation prévoient le évenu renouvellement automatique tacite !!!! Hors des offres Pack Découverte de 24 h.

Je considère en conséquence que aucune suite n'était à venir. ,

J'ai prévenu ma banque en ligne par mail ce jour, et envoyé plusieurs messages à xxxxxx. Je n'espère pas avoir de réponse, la somme détournée de plus de 670 € , m'engage à déposer plainte après de la gendarmerie.

Bien sûr "je me suis désinscrit"